



77^e Congrès

« Montrer l'engagement citoyen d'une profession placée au cœur de la société »

Le rapporteur général, Michaël Fontaine, et les rapporteurs adjoints, Caroline Helin, Abdoullah Lala et Éliane Lévêque-Griffanti, se sont prêtés au jeu de l'interview. L'occasion de présenter leurs premières réflexions sur le Congrès de l'Ordre qui se tiendra à Paris du 28 au 30 septembre 2022.



Michaël Fontaine
Rapporteur général



Caroline Hélin
Rapporteur adjoint



Abdoullah Lala
Rapporteur adjoint



Eliane Lévêque-Griffanti
Rapporteur adjoint

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉRIC FERDJALLAH-CHEREL,
 DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE
 MÉTIERS, DIRECTEUR DU
 DÉPARTEMENT DES ÉTUDES
 MÉTIERS, DIPLÔMÉ D'EXPERTISE
 COMPTABLE, CONSEIL NATIONAL

— **« L'expert-comptable au cœur de la société » est le titre du prochain congrès. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?**

Après avoir placé en 2021, avec le 76^e Congrès, l'expert-comptable au cœur de la relance, le Conseil national a décidé de placer en 2022 l'expert-comptable au cœur de la société. Cette orientation a été définie dès le début de l'année avec les vœux institutionnels. Les 100 propositions récemment formulées dans le cadre de la prochaine élection présidentielle confirment cette position. Avec elles, les experts-comptables, concernés au premier chef par les mutations sociales, sociétales et environnementales d'aujourd'hui, revendiquent plus que jamais leur rôle central au cœur de l'activité économique, sociale et donc démocratique du pays. Ils proposent des solutions aux urgences économiques liées à la conjoncture inédite, mais également des mesures plus structurelles à même de

répondre aux grands défis de moyen et long terme. Le titre du 77^e Congrès qui se tiendra fin septembre à Paris s'appuie sur la construction du précédent en y associant les spécificités de l'année 2022. Comme celui du congrès 2021, il fait directement écho à l'un des axes de la mandature du Conseil national dont l'objectif est de placer l'expert-comptable au cœur de l'économie.

— **Quelles déclinaisons pensez-vous apporter à cette thématique générale pour embrasser toutes les dimensions de la société ? Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Nous avons lancé une enquête auprès de la profession pour connaître ses attentes et les sujets qu'elle voulait voir aborder lors du prochain congrès. Les nombreuses contributions des professionnels, combinées à nos réflexions, ont permis de dessiner deux grands axes thématiques : la durabilité et l'actualité.

Le terme « durabilité » est utilisé depuis les années 1990 pour désigner une configuration de la société humaine qui lui permet d'assurer sa pérennité. Une telle organisation humaine repose sur le maintien d'un environnement viable, permettant le développement économique et social mais aussi, selon les points de vue, sur une organisation sociale équitable.

Pour répondre à cette définition, nous avons envisagé le découpage suivant :

- « La durabilité en pratique : développez vos missions » pour aborder plus spécifiquement la durabilité environnementale autour des notions de décarbonation de l'économie, de circuits courts, de crédit à impact, de règlement européen CSRD, de comptabilité extra-financière...
- « Les mutations sociales et nouvelles compétences : développez votre cabinet » pour aborder plus spécifiquement la durabilité sociale autour des notions de management,



d'intelligence émotionnelle, d'attractivité, de raison d'être, de bien-être, d'inclusion...

► « L'expert-comptable, acteur de la société et des territoires » pour aborder enfin plus spécifiquement la durabilité sociétale à travers le rôle de l'expert-comptable comme conseil des familles, l'engagement humanitaire ou philanthropique, le mentorat, l'engagement politique...

Quant à l'actualité, même si les « soft skills » sont aujourd'hui plébiscitées comme étant les compétences nécessaires à une activité durable, et donc à une société durable, il n'en reste pas moins que les « hard skills » restent les bases fondamentales de toute activité professionnelle. En d'autres termes, le savoir-être : oui ! Mais après une solide base de savoir-faire !

Aussi, pour maintenir à jour les compétences techniques des experts-comptables, les rapporteurs ont souhaité que l'actualité soit abordée sous de multiples angles : comptable, fiscal, juridique (droit social, droits des affaires, réglementation professionnelle), numérique...

— Et sur la forme, que prévoyez-vous ?

Nous souhaitons, et notamment pour l'axe durabilité, des formats d'animation qui sollicitent l'intelligence collective, qui incitent à la créativité, qui libèrent la réflexion. Pour ce faire, nous envisageons, d'organiser pendant le congrès, des moments de réflexion et de prise de hauteur mais aussi des instants plus concrets avec des témoignages. Ce rendez-vous sera l'occasion de vivre une expérience aussi bien dans les salles d'ateliers que dans les allées de l'exposition qui réserveront certaines surprises.

— En conclusion, quels sont les objectifs que vous assignez à cette 77^e édition ?

Le 77^e Congrès doit permettre à ceux qui le suivent d'actualiser leurs connaissances ; d'échanger avec des confrères ; de rencontrer des partenaires ; de prendre de la hauteur sur certains sujets ; de vivre une expérience inspirante ; de collecter des bonnes pratiques, des solutions opérationnelles et pragmatiques pour qu'eux-mêmes aient la capacité d'accompagner leurs clients. Tout cela dans l'objectif de construire un cabinet durable et attractif où les collaborateurs se sentent bien, dans lequel il fasse bon vivre et où les clients sont fidèles, et de montrer l'engagement citoyen d'une profession placée au cœur de la société.



EN AVANT POUR UNE NOUVELLE DESTINATION PARISIENNE!



Le Congrès de l'Ordre quitte son habituelle destination de la Porte Maillot pour le Parc des Expositions de la Porte de Versailles. Inauguré en 2017, le Paris Convention Centre est le plus grand centre de congrès d'Europe. Il accueillera dans le Hall 7.3 le 77^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables du 28 au 30 septembre 2022.

Rendez-vous le 5 mai pour l'ouverture des inscriptions !

Le comité d'organisation vous prépare d'ores et déjà un programme thématique complet avec des intervenants de renom.

À partir du 14 juin 2022, vous pourrez construire votre programme d'ateliers et de grandes conférences : Que ce soit en présentiel ou à distance, l'offre thématique du 77^e Congrès répondra à vos attentes en termes de formation tout en positionnant la profession en tant qu'acteur au sein de la société au-delà des seules problématiques comptables. En attendant, rendez-vous sur le site du congrès pour suivre toute l'actualité : <https://congres.experts-comptables.com>

INFORMATIONS PRATIQUES

► Réservez votre hébergement en toute tranquillité

Contactez directement l'agence C'Accommodation.com, mandatée pour la gestion de

l'hébergement des congressistes pour le 77^e Congrès : coechotels@accommodation.com ou h.desmazieres@accommodation.com

► Accès

Paris Convention Centre, 1 place de la Porte de Versailles, 75015 Paris

Les transports en commun suivants desservent Paris Expo Porte de Versailles :

- Métro : ligne 12, station Porte de Versailles ou ligne 8, station Balard
- Tramway : T2 et T3a, station Porte de Versailles – Parc des Expositions
- Bus : ligne 80, station Porte de Versailles – Parc des Expositions et ligne 39, station Desnouettes
- Parking : parking 7 de Paris Expo porte de Versailles (rue Marcel Yol, 92170, Vanves)

Rejoignez-nous au cœur de la société pour le 77^e Congrès. Nous vous donnons rendez-vous du 28 au 30 septembre à la Porte de Versailles au Paris Convention Centre, Hall 7.3.